

# Covid-19

**Ayons une attitude responsable**  
Restons chez nous et appliquons les consignes  
données par le gouvernement. La rédaction

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 21 AVRIL 2020

# 588

# Malikilé

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Elections au Mali

# La constante de la fraude comme au 1er Tour ?



**Lutte contre le Covid-19 : Des tradi-thérapeutes  
demandent à être impliqués**



**Bagdadji 2020-Yachim Maïga : «Au Mali, le vote  
est devenu une valeur marchande »**



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Elections au Mali : La constante de la fraude comme au 1er Tour ?	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Législatives au Mali : La fin d'une étrange campagne Communiqué du Direction Générale de EDM-SA : Un agent testé positif au covid19, ce jour 18 avril	<b>P.15</b> <b>P.15</b>
	Circulation de faux numéro de série sur les billets de 10.000 et 5.000 franc CFA : La BCEAO dément une fausse alerte diffusée sur les réseaux sociaux	<b>P.15</b> <b>P.16</b>
	Covid-19 en Guinée : Le ministre Sekou Kourouma tire sa révérence à Donka	<b>P.16</b>
	Lutte contre le Covid-19 : La BDM décaisse 1, 3 milliard en appui au gouvernement	<b>P.16</b>
	Communiqué conjoint sur les demandes frauduleuses de "quotation" usant de l'identité visuel des Nations Unies	<b>P.16</b>
	Lutte contre le terrorisme : Les FAMA récupèrent du matériel logistique GAT	<b>P.17</b>
	Tombouctou : Incendie à Abaradjou	<b>P.17</b>
	Couvre-Feu : Le DGPN demande des preuves	<b>P.17</b>
<b>Actualité</b>	Retard du paiement des salaires des enseignants : Un dysfonctionnement administratif ou une volonté délibérée ?	<b>P.19</b>
	Accès à l'eau potable : La famille « Basket » Diawara offre un château d'eau au quartier Hamdallaye-Plateau	<b>P.20</b>
	Lutte contre le Covid-19 : Des tradi-thérapeutes demandent à être impliqués	<b>P.21</b>
<b>Politique</b>	Après un odieux chantage : IBK organise son élection législative	<b>P.22</b>
	Organisation des élections spéciales pour les régions du nord : Le Conseil supérieur de la diaspora malienne tire la sonnette d'alarme !	<b>P.24</b>
	Bagadadj2020-Yachim Maïga : «Au Mali, le vote est devenu une valeur marchande »	<b>P.26</b>
	En violation flagrante de la constitution : Le pouvoir veut organiser des législatives spéciales pour les nouvelles régions de la CMA	<b>P.28</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Double vie : Pris dans mon propre piège (II)	<b>P.31</b>
<b>International</b>	RDC : Qui a acheté des médicaments périmés pour le programme des 100 jours?	<b>P.32</b>
	Tchad - Boko Haram : Le procureur annonce la mort de 44 prisonniers en cellule	<b>P.32</b>
	Coronavirus : Le FMI prête main-forte à la Côte d'Ivoire	<b>P.33</b>
	COVID-19 au Nigéria : Le pays veut emprunter 7 milliards de dollars pour faire face à la crise	<b>P.33</b>
<b>Sport</b>	Barcelone : De Piqué à Suarez, presque tout le monde est à vendre	<b>P.34</b>
	Stade malien de Bamako : Cheick Diallo aux commandes	<b>P.34</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.17



P.20



P.28



# Elections au Mali : La constante de la fraude comme au 1er Tour ?



**L**e décryptage de l'arrêt de la Cour Constitutionnelle sur le scrutin du 29 mars 2020 (1er tour de l'élection législative) est riche d'enseignement dans de nombreux domaines. Notamment de la fraude vivement dénoncée par le défunt président de ladite Cour déjà en 2007 « J'ai lu avec beaucoup d'attention les 250 à 300 requêtes qui nous ont été présentées, je dis avec beaucoup de sincérité qu'à travers cette lecture, j'ai eu le sentiment profond que beaucoup d'acteurs politiques, de candidats de tous ordres que ce soit, se sont installés à demeure dans la fraude généralisée »

La fraude, depuis s'est généralisée et en cette année 2020 les pratiques de nombreux partis ont été dénoncées à la Cour constitutionnelle. Il s'est agi, de façon récurrente du RPM, de l'ADEMA-PASJ, de l'URD, de ASMA, de ADP MALIBA et de façon beaucoup plus surprenante de SADI à Niono et de YELEMA à Mopti. Par contre des partis comme FARE, CNID ou le MPR ne sont nulle part citée. La palme revenant à l'administration.

Les modes opérationnels les plus couramment usités et recensés dans l'arrêt sont :

- des bureaux de vote non ouverts avec cependant des résultats proclamés,

- la délocalisation des bureaux de vote et bourrage d'urnes,
- le fonctionnement irrégulier de bureaux de vote,
- les bourrages d'urnes,
- le nombre de votants supérieur au nombre d'électeurs inscrits,
- la disparition, l'enlèvement d'urnes,

- l'interventions d'hommes et groupes armés,
  - l'achat de vote et de conscience et
  - l'utilisation des moyens de l'Etat pendant la campagne électorale
- Le tableau qui suit en fait le résumé et l'analyse.

■ MOCTAR SOW



Urnas dans le véhicule du candidat RPM à Goundam

	LOCALITES	RECLAMANT	ACCUSES
<b>BUREAUX DE VOTE NON OUVERTS MAIS DES RÉSULTATS PROCLAMÉS.</b>			
	DOUMENTZA : Mondoro, Diaptodji, Dangol-Boré, Haîré Hombori, Gandamia	UM-RDA - PSP	
	MOPTI : 5 Communes	YELEMA PS YELEN COURA - UDD	RPM - ADEMA-PASJ - URD
	NIAFUNKE : Dofana 1 et 2	URD	
	GOURMA RHAROUS : A l'exception des 8 bureaux pas d'élection dans les 40 autres bureaux de vote de la commune	RDS	
<b>DÉLOCALISATION DES BUREAUX DE VOTE ET BOURRAGE D'URNES</b>			
	TOMBOUCTOU C. Haribomo	RDS	
	ANSONGO C. Talataye V. Intigart	ESPOIR ANSONGO 2020	ADEMA-PASJ - ASMA-CFP
	NIONO	ADP-MALIBA - SADI	
	V. Bety Bimia, Diawely, Dounkel H Alpha, Dounkel Siloubé, Hou-diaba, Kolima, Bouna		
	Houssouley, Sogobara, Toladjé, Madougou, Pèhè, Boukerou, Niouwalé, Rangambé, Foutan Kobé et Touley		
	MOPTI Ville	ASMA-CFP / ADP-MALIBA - PER	
	MOPTI Sokoura		
	MOPTI : C. de Korombana		
	Délocalisation illégale de 29 bureaux ont été à Korientzé et 10 (dix) autres n'ont pas ouvert		
	GAO : Tilemsi et de Anchawadji et Gabero	ADEMA-PASJ /ASMA-CFP	
	YOUWAROU :	URD	
	Bureaux de vote non ouverts suite au détournement par des hommes armés du matériel électoral destiné auxdits bureaux		
	ANSONGO : Bara	URD	
	aucun bureau n'a opéré à son emplacement initial privant ainsi de nombreux électeurs de leur droit de vote		
	ANSONGO Bourra aucun bureau n'a opéré à son emplacement initial privant ainsi de nombreux électeurs de leur droit de vote	URD	
	TOMBOUCTOU Ber	RPM	
	GOUNDAMAljounoub et Gargando	RPM	
<b>FONCTIONNEMENT IRREGULIER DE BUREAUX DE VOTE</b>			
	DOUMENTZA : Boré, Yangassagou, Semari et Dagani	UM-RDA - PSP	
	NIAFUNKE : Léré : organisation matérielle du scrutin a été assurée non pas par l'administration, mais par le maire, son 1er adjoint et son régisseur de dépenses qui en ont profité pour bourrer les urnes	RPM	
	GOURMA-RHAROUS : C. Ouinerden :	RDS	
	Le dépouillement a été effectué par une commission composée de quatre personnes qui sont : le chef de poste du CESCOM d'Adiora, le Sous-préfet de Ouinerden, et 2 autres personnes.		
	ANSONGO Bara nomade	ESPOIR ANSONGO 2020	ADEMA-PASJ -ASMA-CFP
	Séquestration des présidents de 6 bureaux de vote dans un bâtiment privé à Ansongo durant toute la journée du scrutin et contre toute attente, des résultats émanant desdits bureaux ont été attribués		
	NIONO : C. Sokolo		
	Composition irrégulière des bureaux de vote		

	<b>LOCALITES</b>	<b>RECLAMANT</b>	<b>ACCUSES</b>
	BANKASS Dépouillement en l'absence d'assesseurs et de scrutateurs	ASMA-CFP - APM - YELEMA	
	BANKASS Kenou et Pegué : Absence de matériel électoral		
	NIAFUNKE Soboundou : organisation matérielle du scrutin a été assurée non pas par l'administration mais par le maire après avoir délocalisé un bureau de vote dans une de ses maisons	RPM	
	NIONO : Missira 7D, no2, 4 et 7 de Molodo-centre, de Sokourani, n o3 de Molodo Bamana de Quinzambougou M2, n o 1 et 2 de Nièminani et de Tilantié		
	Remplacement irrégulier des présidents et assesseurs		
<b>BOURRAGES D'URNES</b>			
	GOURMA RHAROUS Sembé		
	Les agents du bureau de vote de Sembé et le chef dudit village ont été arrêtés en flagrant délit de bourrage d'urnes par les gendarmes et conduits à la Brigade territoriale de la gendarmerie de la localité		
	MOPTI : Socoura, Taikiry et à Koubaye	RDS	URD ADEMA RPM
	GOURMA RHAROUS Tourchawane C. Banikane : Les votes se sont passés dans le salon des frères et conseillers du chef de village où une seule personne a voté pour l'ensemble des électeurs des-dits bureaux	RDS	URD ADEMA RPM
	MOPTI Taikiri : Déplacement et bourrage d'urnes qui ont été retrouvées et saisies entre les mains d'individus		
	NIAFUNKE : C.Soumpi Dofana 1 et 2, Edouareck, Kountou, Dari, Kiffo, Fakara, Kokonto	URD	
	Enlèvement et Bourrage d'urnes par le fils du candidat DOFANA		
	GOUNDAM C. Tonka, M'Bouna et Adarmalane	MAMA	
	Enlèvement et Bourrage d'urnes par des individus armés pour être ramenées dans la mi-journée bourrées de bulletins votés que des documents électoraux, notamment les procès-verbaux et les récépissés des résultats ont été établis conséquemment pour couvrir les irrégularités commises		
	GOUNDAM C. Tounka	ADEMA-PASJ - APR	
	Enlèvement et Bourrage d'urnes		
	GAO : NTililit, Agdilinta (commune d'Anchawadji), Farandjirey, Sos-sokoïra et Boulgoundjé	RPM - CODEM	ADEMA-PASJ -ASMA-CFP
	Bourrages d'urnes		
	NIAFUNKE Soumpi : sur les 32 (trente-deux) bureaux, les urnes de 18 (dix-huit) ont été également bourrées	RPM	
	ANSONGO : Tessit,		
	Aucune opération de vote mais 6000 voix obtenues par une liste		
	DOUENTZA C. Hombori, Gandamia, Dioptodji, Dallah et Douentza central	ADEMA-PASJ - ASMA	
	Non-tenu du scrutin, 35 445 (trente-cinq mille quatre cent quarante-cinq) suffrages y ont été recensés et attribués aux partis en lice		
<b>NOMBRE DE VOTANTS EST SUPÉRIEUR AU NOMBRE D'ÉLECTEURS INSCRITS</b>			
	GOURMA RHAROUS Sembé Nombre de votants est supérieur au nombre d'électeurs inscrits	RDS	

	<b>LOCALITES</b>	<b>RECLAMANT</b>	<b>ACCUSES</b>
	BANKASS Ouenkoro : Nombre de votants est supérieur au nombre d'électeurs inscrits : CODEM qui a obtenu 4 000 (quatre mille) voix alors même que le nombre d'électeur inscrits ne dépasse pas 500 (cinq cents)	ASMA-CFP - APM - YELEMA	CODEM
	KIDAL BV : KIDAL B.V : n o24 de Takalot Imakalkalen II, Taghararat, n o21 de Annacine, no25 de Takalot Imakalkalen III	RPM	
	GOUNDAN : le nombre total des voix réparties entre les candidats est supérieur à celui des suffrages exprimés	ADEMA-PASJ / APR	
<b>DISPARITION ENLEVEMENT D'URNES</b>			
	GOURMA RHAROUS : l'insécurité généralisée, l'indisponibilité des cartes d'électeur dans les bureaux de vote, l'enlèvement et le bourrage des urnes ont compromis le déroulement normal des opérations	URD	
	GOUNDAM C. : Doukouria, Aljounoub, Lernab (Telemsi), Binta-goungou et Essakan		
	Enlèvement d'urnes dans les bureaux de vote par des inconnus et groupes armés		
	GOURMA RHAROUS Gossi :	RDS	
	Disparition d'urnes		
	ANSONGO Bara : 5 (cinq) bureaux de vote n'ont pas fonctionné et l'urne du bureau de vote n o7 introuvable toute la journée a été découverte à l'heure de la fermeture bourrée de bulletins de vote	URD	
<b>INTERVENTIONS D'HOMMES ET GROUPES ARMÉS</b>			
	GOUNDAM C. : Doukouria, Aljounoub, Lernab (Telemsi), Binta-goungou et Essakan		
	Enlèvement d'urnes dans les bureaux de vote par des inconnus et groupes armés		
	GOUNDAM C. Douékiré : Interférences dans le vote d'hommes armés en faveur des candidats	RPM	MAMA et URD
	GOUNDAM Youmi Village	ADEMA-PASJ - APR	Alliance CODEM GAD
	Hommes armés ont intimé aux agents électoraux à ne faire voter que la liste CODEM		
	GOUNDAM	ADEMA-PASJ - APR	RPM
	Echelle village, Gargando, Tilemsi, Eljounoub, Tin Aïcha et Binta-goungou,		
	Groupes armés à la solde du parti RPM ont fait déguerpir les électeurs ainsi que les mandataires du parti APR pour ensuite faire bourrer les urnes au profit du RPM		
	TOMBOUCTOU BER : Intimidation des électeurs par des groupes armés	RPM	
	GOUNDAM Aljounoub et Gargando		
	Intimidation des électeurs par des groupes armés		
	DJENNE : utilisation de l'Association des chasseurs du cercle pour menacer les chefs de village afin d'influencer les électeurs	ADEMA-PASJ	ASMA-CFP
	DJENNE C. Nemaya Badenya Kafo	URD - RPM	ASMA-CFP

LOCALITES	RECLAMANT	ACCUSES
Menaces de mort : le chef Dozos, Mama DRAME, a convoqué manu militari dans son camp les 30 (trente) chefs de village de ladite commune et leur a intimé de voter pour la liste ASMA-CFP au risque pour les récalcitrants de s'exposer à des peines punitives allant de la mort, à l'expulsion hors du village et à l'amende tributaire d'impôt lourd à supporter par ce village.		
YOUWAROU Commune de Farimaké	URD	
Détournement par des hommes armés du matériel électoral destiné auxdits bureaux mais des résultats proclamés		
<b>ACHAT DE VOTE ET DE CONSCIENCE</b>		
NIONO : Achat de conscience par paiement d'argent en espèces et dons en nature en contre partie des suffrages	RPM / UM-RDA-FJ - ADEMA PASJ	ADP-MALIBA / SADI
MOPTI Ville	ASMA-CFP - ADP-MALIBA - PER	YELEMA
Achat de conscience		
BANAMBA : Boron, Madina Sacko, Benkadi, Niaré,	RPM - ADEMA-PASJ	ADP-MALIBA / PARENA
Kiban, Bouala, Mourtoub, Monzona, Fanalé, Oulény, Moribougou Tiguira et Banamba Ville		
Campagne électorale précoce et tardive, achat de conscience par dons, libéralités, promesses		
YOUWAROU C. Farimaké	URD	
Achat de vote par vote par anticipation dans 6 bureaux de vote		
DIRE C. de Tindirma, Kirchamba, Arham et Garbakoïra		
Achat de conscience des éleleurs		
BAFOULABE Diallan et Mahina	RPM / PSP	
Achat de conscience des électeurs		
NIONO Commue et Niégué km 23, du groupe scolaire Niono Sokoura, Nango Sahel	RPM	ADP MALIBA SADI
Dons et libéralités en argent et en nature le jour du scrutin		
TOMINIAN C. de	RPM	ASMA - UDD - MPM
Diora, Yasso, Mandiakuy, Mafouné et Tominian Dons et libéralités en argent et en nature durant la campagne électorale		
<b>UTILISATION DES MOYENS DE L'ETAT PENDANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE</b>		
DJENNE : utilisation des moyens de l'Etat pendant la campagne électorale ainsi que des forces de sécurité pour influencer les électeurs	ADEMA-PASJ	ASMA-CFP

**malikile.com**  
17-2020/04/21 10:00:00

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! \*

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



## Figaro du Mali

LEGISLATIVES EN COMMUNE II : Achats de conscience et mascarade à ciel ouvert. De 5.000, la bourse est montée à 10.000 f cfa aux environs de 17h au centre de vote de medina-coura. Il s'agit de "la bourse des électeurs".

Et le principal acheteur était les sympathisants de la liste RPM-ADEMA-MPM. Ceux-ci appelaient ouvertement et sans s'en cacher, les électeurs à venir avec leurs cartes contre le paiement de la somme de 10.000 f cfa. Et cela, à ciel ouvert.

Par ailleurs, tous les assesseurs et présidents de bureaux de vote ont été changés entre le 1er et le second tour. Ils ont été remplacés par des personnes désignées par ceux de la liste rpm-adema-mpm. La Sentinelle

Au nord, voici ceux qui font le vote. Des hommes en kalachnikov pour ordonner.



Des bandits armés auraient ouvert le feu contre le candidat Ibrahima Boubacar Yoro MAIGA dans la circonscription de Dire. Les bureaux de vote, pour la plupart dans certaines localités, seraient bourrés en faveur du candidat du RPM. Les opérations ne sont pas encore finies, mais voici des PV finis. La fraude en marche.

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION  
REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

RECEPISSE DES RESULTATS DE SCRUTIN

SCRUTIN DU 19 Avril 2020  
Région/District: Tombouctou  
Cercle: Dire  
Commune: Timbuktu  
Ambassade ou Consulat:   
Bureau de vote N°: 002

ELECTIONS  
PRESIDENTIELLE   
LEGISLATIVES COMMUNALES   
CERCLE/REGIONALES   
DISTRICT BAMAHO   
CONSEILLERS NATIONAUX   
1<sup>er</sup> tour  2<sup>ème</sup> tour

Les membres du bureau de vote: 002/1/19 Kel. Anhangoy de la commune de Timbuktu certifient que les résultats du dépouillement des votes dudit bureau se présentent comme suit  
Nombre d'inscrits: 221 Hommes 84 Femmes 50  
Nombre de votants:          Hommes          Femmes           
Nombre de bulletins nuls:           
Nombre de suffrages exprimés:         

REPARTITION DES VOIX PAR LISTE OU CANDIDAT

N°	Titre de la liste ou nom du candidat	Nombre de suffrages obtenus	
		En chiffres	En toutes lettres
1	RPM	130	Cent, trente
2	Yoro MAIGA	00	zéro
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

En foi de quoi, le présent récépissé a été établi pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Puta Baga le 19 Avril 2020

SIGNATURES

Le Président du bureau de vote  
Prénoms et Nom Doucou Aglanzata

Les membres du bureau de vote (avec prénoms et nom)

- Dramane Ammy Touré
- Bahamadou Hallymoudou
- Ibrahima Maiga
- Sékou O. Touré

**Paul Diarra**

Législatives 2020 | 2ième tour | 19 Avril

Dans le respect strict des mesures barrières mises en place pour lutter contre la propagation du Covid 19, le Président de la République et son épouse ont accompli leur devoir civique à Sébénincoro. Après avoir voté, SEM Ibrahim Boubacar Keita a invité chaque malien au respect des mesures sanitaires. Le Chef de l'Etat a exprimé sa compassion aux familles des victimes du Covid 19 et souhaité prompt rétablissement aux malades. Le Chef de l'Etat a eu une pensée pour le Chef de l'opposition l'honorable Soumaila Cisse retenu en otage et prié pour son retour sain et sauf dans les meilleures conditions.



LUTTE CONTRE LE COVID-19. On demande aux malades de ne pas se cacher; prétextant que le covid-19 n'est pas une maladie de la honte, et que cela peut être traité facilement si le diagnostic est vite fait; etc... Cela est bien vrai mais les malades ne se montreront pas tant que des personnes malintentionnées comme Boubou Lah passeront le temps à dire sur les radios privées que les malades du coronavirus sont enfermés dans des cages sans nourriture et sans aucune assistance.

Liberté d'expression oui mais il faut que le mensonge, la calomnie et le dénigrement cessent. Nous pouvons avoir des divergences d'opinions mais ce pays n'a pas besoin tous ces mensonges. Il faut que la Haute Autorité de la Communication (HAC) joue son rôle.



**Roch KABORE** ✓  
@rochkaborepf

Afin de contribuer au Fonds de soutien à la riposte contre le [#Covid-19](#) au [#BurkinaFaso](#), j'ai décidé de renoncer à mon salaire pendant 6 mois à compter d'avril 2020.

Le Premier ministre, les ministres d'État et les ministres céderont respectivement 4, 2 et 1 mois de salaire.

[Translate Tweet](#)

5:48 PM · 16 Apr 20 · [Twitter for Android](#)

144 Retweets 396 Likes

Vu sur le net.

#Burkina une tendance très inquiétante dans la perte des engins sophistiqués offerts par l' #UE, plus de la moitié des blindés bastion reçus dans le cadre du task force Sahéli-enne #G5\_sahel ont été enlevés par les groupes terroristes.

Des pauvres



## Radio Sahel Fm 89.1 MHZ

Dans une constante bonne humeur, avec une rigueur et une pédagogie équilibrées, le personnel de la Radio Sahel n'a pas raté le déroulé de sa formation. Le pilote de cette initiative était le Grand Yas Couli. La fin de ces deux jours de retrouvailles était émouvante, la scène du au-revoir était pénible puisque l'étoile du monde des médias (Yas Couli) fait désormais partie de cette famille.



## Jeune Afrique

Le 15 avril, dix-huit chefs d'État, de gouvernement et d'institutions internationales ont appelé, sur le site de « Jeune Afrique », à une réponse multilatérale pour que le continent puisse faire face à l'épidémie de coronavirus. Voici comment cette initiative a été rendue possible.



## Master Ti

Tchad : 44 combattants de Boko Haram retrouvés morts dans leurs cellules à N'Djaména  
Il s'agit des éléments de la nébuleuse secte arrêtés durant la rispote de l'armée nationale dénommée « Colère de Boma »



## Brahim Doumbo

Nous vaincrons. Christ Maverlys Pires à Les IMMATURES



15 avril, 11:28. Si les Africains pouvaient comprendre que toute l'Europe est jalouse de notre résilience face au Covid-19, qu'ils attendent de voir des centaines de milliers d'Africains mourir pour flatter leurs égo et montrer encore une fois que les noirs sont les êtres les plus arriérés, les plus sales, les plus abrutis, les plus incapables de se soigner au monde.

Si les Africains pouvaient comprendre que le Covid-19 est beaucoup plus qu'une pandémie mais surtout un combat géopolitique qui expose les faiblesses des peuples, les limites de la mondialisation, les

tares du capitalisme et la cruauté du racisme.

Si les Africains pouvaient comprendre que se préserver de cette maladie, c'est éviter de donner le plaisir aux occidentaux de se consoler en nous voyant mourir plus nombreux qu'eux afin de les conforter dans leur complexe que justement la race noire (Marron) est inférieure à la race blanche.

L'avenir de l'Afrique se joue maintenant. Sur les 50.000 personnes qui ont déjà perdu la vie durant cette pandémie, seulement 250 se trouvent en Afrique. Nous pouvons vaincre cette maladie et rentrer dans l'histoire comme le continent et le peuple ayant été le moins touché par le Coronavirus qui a fait plier les nations les plus puissantes de la planète. Nous pouvons prouver au monde, que ces décennies de crises politiques, économiques, sociales et sanitaires nous ont appris beaucoup de choses et ont fait de nous les peuples les plus résilients de la terre.

Protégeons nos vies pour l'Afrique parce que cette guerre, nous Africains ne devons pas la perdre.



### Evry Champion

Il est 20h 08 mn à Bamako. Préparez-vous à rentrer car le Covid-19 vient de porter ses chaussures pour sortir.



### Primature du Mali

LEGISLATIVES 2020 | C'est au centre de vote de l'école fondamentale Mamadou Goundo Simaga de Badalabougou que le Premier ministre a accompli ce dimanche 19 avril son devoir citoyen pour le second tour des élections législatives.



### Diallo Abdoulramane

Diallo Abdoulramane à Amis MICHEL GOHOU. Je vais épouser une go courte comme ça si elle m'énerve un jour je prends son téléphone et je dépose au dessus du frigo.



### Madina Bah Sall

Ousmane Tontino Toure  
#Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres. Ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés# Confucius.



### Actualité du Premier Ministre

Législatives2020. StopCoronavirusML  
Le premier Ministre Dr Boubou Cissé a accompli son devoir citoyen ce matin au bureau de vote n°003 du centre de vote de l'École fondamentale Mamadou Simaga de Badalabougou. Rappelons qu'avant d'accomplir son devoir de citoyen, le chef du Gouvernement a scrupuleusement observé les mesures sanitaires mise en place dans le centre de vote.



### Oumar Sidibe

En ces temps de Covid 19, je pense à mes amies de l'intérieur du Mali, ces braves Dames qui, malgré les difficultés de la vie, n'ont jamais perdu le sourire. Je vous aime tant



### Agna Toure

Agna Toure et 2 autres personnes ont partagé une publication.  
Fashion Kiri Sôb. Elles ramassent, lavent et revendent. Faisons attention. #Stopcovid19





### Abdoul Momini Bokoum



Abrahamane Sissoko  
Centre de vote de Djelibougou: des électeurs demandent de l'argent avant tout vote.  
#Bagadadji2020  
#Doniblogalerte  
#FAMOC

### Moussa Diepkile



Histoire d'Afrique et des Peuples Noirs  
Photo: Le président malien Amadou Toumani Touré prononce un discours avec le Premier ministre ivoirien Alassane Ouattara, le 6 mai 1991, lors de sa visite officielle à Abidjan. Amadou Toumani Touré est né le 4 novembre 1948 à Mopti, dans l'ancien Soudan français, où il fréquente l'école fondamentale. Il intègre l'armée en entrant à l'école interarmes de Kati où il devient commandant du 33e RCP en 1984. En mars 1991, après les manifestations populaires réprimées dans le sang, il participe au coup d'État contre Moussa Traoré, prend la présidence du Comité de transition pour le Salut du peuple et assure les fonctions de chef de l'État pendant la transition démocratique. Il organise des élections législatives et présidentielle en 1992. À l'issue de ces élections, il remet le pouvoir au nouveau président élu Alpha Oumar Konaré. On le surnomme alors le « soldat de la démocratie ». Amadou Toumani Touré annonce sa candidature à l'élection présidentielle malienne de 2007 lors d'un déplacement à Niéro-du-Sahel le 27 mars 2007. Il devient le 4e président de la République du Mali du 8 juin 2002 jusqu'au coup d'État du 22 mars 2012.



### Samba Gassama General



Celui qui a été arrêté en commune 1 avec les cartes d'électeurs s'appelle Alou Tangara Il est un proche de Franky KEITA. Constat par huissier.

## Djamila Ferdjani

Presque partout, la conduite à tenir adoptée par les comités de gestion de Covid-19 pour les cas bénins est de traiter ou de suivre le patient chez lui. Comment passer cette période au mieux? Conseils sur <https://med.africa>



## Ibrahima Anne

Un gouverneur qui force le respect  
S'il y a un gouverneur qui prend très au sérieux sa fonction et applique à la lettre les pouvoirs que lui octroient la Constitution et la loi sur l'état d'urgence, c'est bien le gouverneur de Tamba, Oumar Mamadou Baldé. Confinant par-ci, interdisant par là au nom de l'intérêt général, l'autorité administrative force le respect. Il n'a pas hésité à confiner tout un village de Goudiry dont un des notables avait eu un contact avec une personne infectée. Avant-hier, le gouverneur a encore frappé fort. Après l'alerte des transporteurs sur le trafic de personnes que faisaient certains camionneurs, le gouverneur de Tamba a créé une brigade «embuscade» qui traque les individus qui ne respectent pas les mesures arrêtées. Ainsi, le gouverneur Baldé a fait arrêter 154 motocyclistes et confisqué leurs engins ainsi qu'une dizaine de camions qui transportaient clandestinement des passagers en lieu et place des marchandises. Chapeau bas, «Coumandang» !



## Amadou Sanogo

À travers ces élections législatives j'ai compris que la malhonnêteté de notre jeunesse est arrivée au summum, trop de calamité et perversité parmi nous. Ça me dégoûte la politique



## Abdoul Momini Bokoum

Sangare Souleymane Ousmane Debarro  
Ils sont entrain de prendre les cartes d'électeurs contre 2000 FCFA à l'intérieur du Centre de vote de l'Ecole A de Wayerma. Ils se dirigent vers l'extérieur de la cours lorsqu'ils m'ont vu  
#DoniblogAlerte #Bagadadji2020 #FAMOC #DoniblogSikasso



SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION  
DES RESSOURCES  
HUMAINES

Leader des services de Gestion  
des Ressources Humaines  
et Paie en Afrique de l'Ouest

## Législatives au Mali : La fin d'une étrange campagne



La campagne électorale pour le second tour des législatives de dimanche s'est officiellement achevée ce vendredi à minuit. Dès le premier tour, 22 députés, dont 5 femmes, ont été élus. Il reste 125 sièges à pourvoir. Le scrutin se déroule dans un contexte particulier, perturbé à la fois par les problèmes de sécurité et par la pandémie de Covid-19. La campagne pour le premier tour était déjà morose. Celle du second tour sur le terrain a été plutôt chaotique.

La campagne du ministère malien de la Santé contre le Covid-19 était beaucoup plus visible que la campagne électorale pour le second tour des législatives de dimanche. Pas d'engouement dans les quartiers de Bamako, pas de démonstration de force... À cause du coronavirus, les grands rassemblements sont interdits. Dans l'une des six communes de la capitale, un transporteur nous explique que lors du premier tour des législatives, il avait loué 11 de ces minibus à des candidats, contre un seul pour la campagne du second tour.

Il faut rappeler que les deux premières listes, qui s'affrontent dans chaque localité pour le second tour, ont demandé le soutien des autres candidats, éliminés dès le premier tour. Pour convaincre les électeurs, les candidats se sont essentiellement contentés de leurs messages de campagne, diffusés à la télévision nationale ou dans d'autres médias. Les réseaux sociaux ont été également sollicités.

## Circulation de faux numéro de série sur les billets de 10.000 et 5.000 franc CFA : La BCEAO dément une fausse alerte diffusée sur les réseaux sociaux

Dans un communiqué, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) informe le public qu'une fausse information qui lui est outrageusement attribuée circule sur les réseaux sociaux depuis le 15 avril 2020.

Selon l'institut d'émission, le contenu dudit message, tel que rapporté est le suivant :

« La BCEAO porte à la connaissance des banques, des institutions financières, des commerçants et des populations du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo qu'il lui a été donné de constater la circulation de faux numéro de série sur les billets de 10.000 et 5.000 franc CFA de même que les mesures sur la largeur et la longueur de ses billets ne sont plus les mêmes. Par conséquent, la BCEAO invite les populations des diffé-

## Communiqué du Direction Générale de EDM-SA : Un agent testé positif au covid19, ce jour 18 avril



La Direction Générale de EDM-SA informe l'ensemble de son personnel et l'opinion nationale qu'un agent de l'agence de Badalabougou a été testé positif au covid19, ce jour 18 avril 2020.

L'intéressé a été immédiatement pris en charge par les services sanitaires compétents et tout se passe dans de bonnes conditions.

La direction générale invite tous les agents au strict respect des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires du pays. La prévention reste le seul moyen efficace de se préserver de la pandémie du coronavirus. La direction générale présente ses vœux de prompt rétablissement aux malades.

La Direction Générale



rents pays membres à ne plus accepter les coupures de 10.000 et 5.000 F CFA portant sur les numéros de série A, N S et T. Elle vous invite à plus de vigilance dans vos transactions ».

La BCEAO dément formellement être à l'origine de ces fausses informations et appelle par conséquent les populations à la plus grande vigilance. En cas de doute, la Banque Centrale recommande au public de consulter son site internet [www.bceao.int](http://www.bceao.int) afin d'obtenir la bonne information.

En outre, elle se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs et complices des actes et messages de nature altérer la confiance des usagers ou à porter atteinte aux signes monétaires ayant cours légal dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

■ Oumar Nourou

## Covid-19 en Guinée : Le ministre Sekou Kourouma tire sa révérence à Donka



C'est une terrible et bouleversante nouvelle que nous venons d'apprendre. Sekou Kourouma, ministre secrétaire général du gouvernement vient de tirer sa révérence au centre de traitement l'hôpital Donka. Positif au Covid 19 depuis près d'une semaine, le ministre Kourouma était sous traitement jusqu'à cette soirée fatidique. Ancien haut-commissaire à la réforme de l'État, ancien ministre de la Fonction publique, Sekou Kourouma est un des artisans de la réforme de l'administration guinéenne. Après le président de la CENI, Me Salif Kébé, c'est la deuxième haute personnalité du pays emportée par le Coronavirus en Guinée.

## Communiqué conjoint sur les demandes frauduleuses de "quotation" usant de l'identité visuel des Nations Unies

Dans ce contexte sans précédent de crise sanitaire du COVID19, le Système des Nations Unies au Mali alerte la population et plus particulièrement les opérateurs économiques du Mali et ceux opérant dans la Sous-Région, de la circulation de demandes de prestations de service à caractère frauduleux arborant les logos des Nations Unies ainsi que des signatures fictives. Nous rappelons à l'opinion que pour chacun de ses processus d'achat et de prestation de service, le Système des Nations Unies passe scrupuleusement par un processus strict, transparent et compétitif, qui s'appuie sur des canaux de diffusion connus de tous. Nous invitons donc les opérateurs économiques et prestataires de service à la plus grande vigilance et prudence et à ne pas hésiter à prendre attache avec nos services d'achats pour vérifier l'authenticité des demandes.

## Lutte contre le Covid-19 : La BDM décaisse 1,3 milliard en appui au gouvernement



Le Conseil d'administration de la Banque de développement du Mali (BDM S.A) a approuvé un décaissement de 1,3 milliards de FCFA pour aider le gouvernement à lutter contre le Covid-19, a déclaré aujourd'hui son directeur général. Bréhima Amadou Haïdara intervenait à la fin de la 69<sup>e</sup> session des administrateurs. Ce qui porte à 1,4 milliards de FCFA l'apport direct de la BDM S.A au gouvernement dans la lutte contre la maladie à coronavirus.

À l'ouverture des travaux, le président du Conseil d'administration de la Banque avait salué les performances de son institution en 2019, avant d'attirer l'attention sur la réalisation progressive des orientations et du Plan à moyen terme 2018-2020 qui se rapporte à son implantation sous régionale. «Elle vient d'obtenir de l'autorité de supervision l'agrément d'ouverture de deux succursales au Sénégal et au Togo. Ces ouvertures portent à six le nombre de pays couverts par le réseau de filiales et de succursales du groupe», a relevé Ahmed Mohamed Ag Hamani. L'ancien Premier ministre a informé qu'avec cette stratégie de croissance, le groupe BDM ambitionne de couvrir, dans les prochaines années, les huit pays de l'Union. Objectif : permettre au Groupe de prendre toute sa place dans la promotion de l'intégration économique sous régionale, en favorisant les échanges entre les acteurs économiques installés dans les différents pays.

■ Cheick M. Traoré



Le Système des Nations Unies réitère sa solidarité au peuple malien et rappelle son engagement total et sans faille auprès de chaque malienne et de chaque malien dans ce contexte de crise sanitaire majeure. Le Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies au Mali



## Lutte contre le terrorisme : Les FAMA récupèrent du matériel logistique GAT



Le 15 avril 2020 les FAMA ont patrouillé dans le Centre du pays. Ainsi lors d'une mission de reconnaissance dans le village de Kema les FAMA ont été accrochées par un groupe armé terroriste qui a fui en abandonnant sur place des matériels comprenant trois (03) mortiers artisanaux, deux (02) batteries, trois nattes, un (01) sac de sel, une (01) machine à coudre, deux bidons d'huile dont un (01) de 20 litres consommables et l'autre de cinq (05) litres pour véhicules Un (01) Amplificateur, Un (01) Panneau solaire, trois (03) marmites, Un (01) seau d'eau. Kema se situe dans le secteur de Douentza, cercle de Badiangara dans la région de Mopti.

## Couvre-Feu : Le DGPN demande des preuves

La police malienne, à l'instar des autres corps habillés, souffre de déficit de commandement. La chaîne de commandement n'est pas toujours établie. C'est ce qui crée le fossé entre les consignes et les faits réels sur le terrain. Il y a toujours des abus de la part des éléments égarés sur le terrain. Le commissariat du 5<sup>e</sup> arrondissement, dont la réaction est attendue suite aux coups de feu du marché de Lafiabougou situé à peine à 800m il y a juste moins d'une semaine, a son image écorché par le comportement de certains éléments dans la surveillance du couvre-feu. Dans la nuit du samedi à dimanche, deux pick up de la police, estampillé 5<sup>e</sup> arrondissement et de la garde nationale, étaient devant une boutique à Lafiabougou secteur I section K, après 21h. La grille de la boutique était bouclée par un cadenas mais les deux jeunes qui y dorment, dont le boutiquier lui-même, n'avaient pas éteint la lumière. Ce sont les policiers qui se présentent et exigent au boutiquier d'ouvrir. Face au refus du boutiquier, ils ont menacé de casser la porte de la grille. Il a fallu l'intervention d'un fils de la famille à laquelle la boutique est joutée pour les dissuader. Cela n'a pas été facile car les jeunes policiers ont menacé d'ouvrir la porte du domicile de l'intervenant. Les gardes assez prudents n'ont intervenu que pour amener leurs collègues policiers à la raison. Pourtant, au début du couvre-feu, c'est-à-dire les premiers jours, nous avons été parmi les premiers à soutenir, sur les réseaux sociaux, les mesures de dissuasion des ré-

## Tombouctou : Incendie à Abaradjou



Une maison vient de prendre feu à Abaradjou, secteur de la Paix, à côté de la clinique Abou. Grâce à l'implication des habitants du quartier et le concours de la protection civile le feu a pu être maîtrisé. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée ni de blessés mais le dégât matériel est considérable. Pour l'heure on ignore les causes de l'incendie.



calcitrants, de ceux qui défient l'ordre. Mais depuis, des voix s'élèvent de plus en plus et de partout pour dénoncer les abus. Le couvre-feu serait-il une occasion pour les éléments des forces de sécurité de rançonner les citoyens ou de les brutaliser ? Les plus suspectés sont les éléments de la police en tout cas à Bamako. Tous ces reproches, ou ces accusations sont-elles fausses ? Le Directeur général de la police, l'Inspecteur général Moussa Ag Infahi, demande des preuves. Il en aura tant qu'il y aura des éléments qui exécutent à l'envers les consignes. Le non-respect des consignes est imputable d'une part à la formation et d'autre part au commandement. Les maillons intermédiaires de commandement, sergent-chef et adjudants, doivent jouer pleinement leur rôle au lieu de fermer les yeux ou d'être complices des dérives de leurs subalternes. L'absence des officiers est une cause d'abus de la part des éléments. Quand le commandement est faible, l'indiscipline grandit et le désordre s'installe. La force d'une police ne réside pas dans sa capacité de répression, loin s'en faut. Les propos des nouveaux syndicalistes de la police nous avaient rassurés mais ce n'était que de la poudre aux yeux. Pourtant, ce n'est pas tôt pour la police de redorer son blason. Et dire qu'il est prévu une prime spéciale pour ces éléments. Elle ne doit être allouée qu'aux plus méritants.

■ Drissa Tiémoko SANGARE

Je veux ce  
**KIT**



Proche de vous



Consulter votre Solde	*101#
Forfait internet et appel (DAMOUI)	#555#
Configurer votre Internet	APN = Malitel
Accès MobiCash	*166#
Crédit secours (Dahomé)	#444#
Joindre le service Clients	6700

**3500F**  
de bonus

**200% de bonus**  
sur la 1<sup>ère</sup> recharge

**100% Bonus**  
pendant 1 mois

**50 sms et 100 Mo**  
de forfait internet

SPiRiT

**Achetez votre puce à 500 FCFA avec 500F de crédit initial et recevez en cadeaux des avantages exceptionnels\*.**

Bonus valable entre 5 et 30 jours.

## Retard du paiement des salaires des enseignants : Un dysfonctionnement administratif ou une volonté délibérée ?

Le dysfonctionnement qui est à l'origine du retard du paiement des salaires des enseignants, est plutôt d'ordre administratif, résultant de l'incapacité des services de l'éducation nationale. Sinon, dans sa dernière correspondance datant du 10 avril dernier, le ministre de l'Economie et des Finances a sommé celui de l'Education d'envoyer les listes des enseignants grévistes, sans délai, afin qu'il puisse payer les salaires.



**L**a psychose de la maladie à coronavirus au Mali semble reléguer au second plan la situation de crise de l'école malienne. Malgré les efforts de riposte contre cette pandémie, tout porte à croire que le Premier ministre n'a pas oublié la situation scolaire marquée par la grève des enseignants. Contrairement à ce qui se murmure, le chef du gouvernement ne bloque pas les salaires des enseignants grévistes.

Pour preuve, le 10 avril 2020, le ministre de l'Economie et des Finances a adressé une lettre au ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour diligenter le paiement de salaire des enseignants en fournissant d'abord la liste des enseignants grévistes afin de faire le prélèvement. Nous vous livrons la teneur de ladite lettre.

« Suite aux difficultés rencontrées dans le pro-

cessus de retenue sur les salaires des enseignants pour fait de grève par les services financiers liés à la non transmission des listes des enseignants grévistes nécessaires à l'établissement des ordres de recette, je vous demande d'instruire aux directeurs d'écoles, directeurs des centres d'animation pédagogiques et directeurs académiques d'enseignement de fournir sans délai lesdites listes conformément aux lettres n°00778/MEF-SG du 25 février 2020 et 00357/MEF-SG du 23 mars 2020. J'attache une importance particulière à l'exécution correcte et diligente de la présente lettre », peut-on lire dans cette correspondance, en date du 10 avril, du locataire de l'Hôtel des finances à son collègue de l'Education nationale.

Ce qui revient à admettre que le retard dans le paiement des salaires des enseignants grévistes est plus lié à des dysfonctionnements

administratifs qu'à une volonté politique du Premier ministre. Les services du ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique doivent être à mesure de fournir les listes des grévistes afin de permettre aux services financiers de procéder aux paiements.

Par ailleurs, faut-il imputer ce retard de paiement des salaires aux seuls responsables chargés de l'éducation dans notre pays ?

Selon d'autres sources bien imprégnées de cette affaire, ce sont des financiers du secteur de l'Education nationale qui chercheraient à compliquer la situation. Toute chose que les enseignants ne comprennent pas, les amenant à jeter toute la responsabilité sur le Premier ministre, Dr Boubou Cissé.

■ IBRAHIM SANOGO

# Accès à l'eau potable : La famille "Basket" Diawara offre un château d'eau au quartier Hamdallaye-Plateau

La famille Diawara à Hamdallaye Plateau, à travers les frères et sœurs Djéné, Naré, Lamine et Mamadou Sylla de la grande famille du basket-ball malien, fait des heureux du côté de la Commune IV. Elle a mis à la disposition des populations un château d'eau, en guise d'aide. Comme l'adage le dit « le bienfait n'est jamais perdu ».

La famille Diawara à Hamdallaye Plateau, notamment les frères et sœurs Djéné, Naré, Lamine et Mamadou Sylla de la grande famille du basket-ball malien, sans tambour ni trompette, ont mis un château d'eau à la disposition des populations du quartier d'Hamdallaye Plateau et environ, dans la Commune IV.

Ce château d'eau fonctionne à merveille il y a des mois et est d'une capacité de 20.000 litres avec un débit maximum de 4000 litres par heure, en plein ensoleillement. Il peut servir un nombre incalculable d'habitants en eau potable.

Une famille « mendiante » de passage, un soir, au nom de toutes les populations, remercié la famille Diawara pour la construction du château d'eau qui, dira-t-elle, permettra d'alléger le fardeau des femmes de la Commune IV en général et de Hamdallaye en particulier qui, comme celles de la plupart des quartiers de la capitale, passent une grande partie de la nuit à transporter de l'eau pour les besoins de leurs familles.

Elles sont nombreuses les familles et les femmes, y compris celle qui a un point d'eau près du château, à ne pas cacher leur joie : « Nous ne pouvons que remercier la famille Diawara. Sans qu'on ait tapé à sa porte, elle a répondu favorablement à un besoin. Ce château est d'une valeur inestimable pour nous femmes et pour les populations de la Commune VI. Au nom des femmes de la Commune IV, je remercie la famille Diawara pour ce château d'eau », s'exclame A.D.

En clair, ce château d'eau, loin des micros et caméras, s'inscrit dans le cadre de l'aide de la famille Diawara aux populations les plus démunies, à travers le Mali tout court.

« Ce château d'eau permettra de réduire les risques de maladies diarrhéiques dans le quartier et dans la Commune IV et règle, ici, un sé-



rieux problème d'eau », lance B.C d'une famille voisine.

A noter que dans la Cour, Djéné et Naré Diawara, font partie des 12 qui ont offert à notre pays, en 2007, à Dakar au Sénégal, son premier trophée continental au niveau des sélections nationales seniors. Mme Maïga Djéné Diawara est l'une des rares de la génération de 2007 encore en activité. En effet, notre championne évolue actuellement avec les Flammes Carolo (La Ligue féminine française). Sa sœur aînée, Naré Diawara, elle, mariée cette année, a pris sa retraite et vit depuis aux Etats-Unis avec sa famille. Mais avant de

prendre sa retraite, elle a eu le privilège de jouer avec San Antonio en WNBA et a joué collégialement à Virginia Tech, toujours au pays de l'Oncle Sam.

A l'instar des sœurs, le basket malien se conjugue également avec les frères Diawara Lamine et Mamadou dit Sylla. Le premier est un ex-international ayant évolué en Egypte, au Liban, en Arabie Saoudite, en Syrie, etc. et son frère cadet Mamadou Sylla Diawara fit les beaux jours d'Attar club de Kidal avec un titre de Dame Coupe du Mali.

■ IBRAHIM SANOGO

## Lutte contre le Covid-19 : Des tradi-thérapeutes demandent à être impliqués

Dans le cadre de la recherche d'un traitement efficace contre le Coronavirus ou le COVID-19, les tradi-thérapeutes du Mali étaient face à la presse, jeudi 16 avril 2020, à la maison des jeunes. Il s'agit pour eux, d'inviter le gouvernement du Mali à les associer dans le traitement de cette pandémie.

**D**ans la perspective de venir à bout de la pandémie à coronavirus, les guérisseurs traditionnels entendent jouer leur partition dans ce combat. S'agissant l'occasion, ils ont exprimé leur volonté à lutter contre la pandémie du coronavirus et qu'ils disposent des vertus très efficace dans le traitement. Et pour cela, ils ont demandé au gouvernement de les impliquer. En tant que des citoyens convaincus, ils ne comptent pas croiser les bras face à la prévention et la lutte contre le COVID-19. Ces tradi-thérapeutes affirment pouvoir proposer des solutions non seulement dans la prévention de cette maladie mais aussi pour son traitement. « Nous, les tradi-thérapeutes, avons fait beaucoup de recherches contre cette maladie. Des recherches

qui nous ont permis de faire beaucoup de découverte sur le mal du siècle. A ce jour, nous sommes suffisamment outillés pour atténuer la souffrance de nos concitoyens qui souffrent de cette pathologie », a indiqué Ousmane Arama.

Mieux, il dira que « pour la prévention, nous pensons qu'il faut des sacrifices. Mais en plus de cela, nous invitons les Maliens au respect des mesures barrières édictées par les plus hautes autorités du pays » a-t-il poursuivi. Ces tradi-thérapeutes disent vouloir être impliqués dans la lutte contre le coronavirus qui a déjà fait des victimes au Mali. « Nous voulons que nos autorités sanitaires nous associent à cette lutte contre le coronavirus. Nous avons des connaissances et nous allons aider

l'Etat à mieux circonscrire la pandémie » sollicité Ousmane Arama guérisseur malien avant d'ajouter que « Je pense que nous pouvons combattre cette maladie si l'Etat nous associe, les tradi-thérapeutes ont eu à soigner des maladies dont les symptômes ressemblent à ceux de la pandémie du coronavirus ».

Pour Tidiane Diakitè membre de la confrérie des chasseurs, nous ne pouvons pas continuer à compter sur ce que les autres peuvent nous apporter comme solution à cette maladie. « Depuis la nuit des temps des mesures ont existé, des solutions ont existé et nous devons valoir nos connaissances en association avec nos scientifiques. L'Afrique a toujours été une terre de science occulte », a-t-il dit.

Aux dires des guérisseurs traditionnels, les plantes soignent les maladies graves. Ils entendent en outre faire la même chose avec le COVID-19 s'ils sont impliqués dans la prise en charge des malades. « Nous devons nous convaincre que ce mal existe et nul ne doit dissuader l'autre que cette maladie n'existe pas », a martelé Tidiane Diakitè.

Pour cette conférence, on notait la présence d'Ousmane Arama numero1, Tidiane Diakitè de la confrérie des chasseurs, de Bakoroba Diabaté traditionaliste et de plusieurs tradi-thérapeutes venus pour la circonstance.

■ IBRAHIM SANOGO



# Après un odieux chantage : IBK organise son élection législative

« Jour de vote au Mali », ont décrété les confrères de Bozola, Office de Radiotélévision du Mali (ORTM) dans leur édition de 09 heures, hier dimanche. En effet, les électeurs maliens ont été invité à faire le déplacement pour répondre à l'appel du second tour des législatives 2020. Une victoire pour la personne de IBK ?



**A**vec IBK, de PM nommé à président élu puis très mal réélu, les élections au Mali ont toujours été un accouchement au forceps. Mais, cette législative 2020 sera citée en proverbe. Une demi-douzaine de convois de candidats ont été attaqués par des éléments armés inconnus (à ce jour !), le chef de file de l'opposition pris en otage et le Maire de Koumaïra, Amadou Oumar KALOUSSI, enlevé et détenu à son tour par les mêmes « inconnus ». Des bureaux de vote attaqués, des urnes em-

portés et du personnel de vote enlevés. Et pour finir, des législatives partielles (du jamais vu sur terre) prévues pour arranger certaines régions et cercles de groupes armés où les votes ont déjà eu lieu (lire l'article de Hamady TAMBA, page 28, 29) Le tout en violation flagrante des textes fondamentaux.

Tout cela se passe devant les yeux fermés de la communauté internationale qui a mis le Mali sous la loupe depuis des années. On dirait même que ces agissements rencontrent son as-

sentiment.

Pour revenir aux législatives, les députés sortants ont été élus en 2013 pour un mandat de cinq ans. Ils ont eu droit à une première prorogation de leur mandat pour six mois. Puis pour une année. Ces deux prorogations ont été l'occasion de mettre le Mali sous les projecteurs de la honte et de la violation de toute disposition civilisée. La communauté internationale regardant ailleurs.

## Incapacité et chantage au DNI

Durant ces 18 mois de prorogation, IBK a été incapable d'organiser des élections législatives. Il a même été incapable de mettre en place des régions créées sur papier. On en paie la facture aujourd'hui.

Que fallait-il faire ? Deux pistes semblaient avoir la faveur des acteurs politiques : gouverner par ordonnances ou mettre en place une assemblée constituante provisoire.

Mais, IBK a subitement sorti de derrière les fagots son idée de législatives en mars-avril 2020. Sans avoir le courage de s'assumer : c'est derrière le Dialogue national inclusif (DNI) qu'il va, et qu'il continue, de se cacher. Il l'a encore évoqué lors de son adresse du 10 courant.

Le DNI, pour rappel, est une trouvaille de l'opposition, le FSD plus précisément. Il visait à sortir le pays de l'ornière. Les partenaires ont encouragé IBK à s'en approprier et il en a exclu les opposants politiques et de la société civile. Ce sont les sous-préfets, les préfets, les gouverneurs, un triumvirat et un chef suprême choisis par le seul IBK qui ont tout chapeauté. Donc, un vernis de dialogue, de national et d'inclusif. Les participants ont subi un chantage : ou vous optez pour des législatives précipitées ou c'est la prorogation des mandats des députés.

## Des élections précipitées

Ils choisirent les élections improvisées qu'on exhibait sous leur nez, mais ont demandé que la sécurité soit garantie sur l'étendue pour l'occasion. Le pouvoir a affirmé haut et fort que les candidats, leurs convois et la campagne seraient sécurisés. C'est à cette condition que certains ont accepté d'y participer.

Mais une fois engagés dans le processus des élections et descendus sur le terrain, certains candidats n'ont trouvé aucune sécurité dispo-



nible. Les engagements n'avaient pas été tenus. Que faire dès lors ? Y aller à ses risques et périls ou jeter l'éponge et rentrer à la maison ? Que pouvait faire un Soumaila CISSÉ, président de parti, député, chef de file de l'opposition et trois fois 'finaliste' d'une élection présidentielle ? Se retirer de la course ? Donc, ne plus être député et ne plus être chef de file de l'opposition ? Donc, arrêter sa carrière politique ? Ça n'est pas possible !

### Une fois pris au piège du chantage, l'obligation de continuer

Voilà le chantage odieux fait à Soumaila CISSÉ et à d'autres candidats. Si 'Soumi' avait décidé : « Trop dangereux, j'arrête » ? Il passerait pour un « lâche », un « poltron » et un « égoïste ». Après cela, pouvait-il sortir en public et parler ? Il y a de ces moments dans la vie où un homme doit passer à travers le danger. Mais, quand le danger est mis en place par un « frère », alors, il fait mal.

C'est toute la classe politique que l'homme qui a la main a fait chanter. En effet, un parti politique est créé pour la conquête du pouvoir. Par les urnes. Donc, chaque fois qu'il y a élection, il faut participer. Ou alors s'auto-exclure. IBK a

déjà programmé trois élections. Il a récolté la mise des candidats, annulé les élections et gardé l'argent pour lui. Cette fois ci aussi, malgré l'insécurité totale et le Covid-19, certains ont tenté le diable. Avec les conséquences qu'on connaît et qu'on connaîtra.

IBK a-t-il gagné son pari ? S'il croit que oui il a gagné quoi en fait ? La nouvelle assemblée n'est pas une fin en soi. Elle vise à voter un texte de loi. Pour ouvrir la voie au référendum pour changer de Constitution.

Car, une seule chose est demandée au IBK : ramer pour adopter la nouvelle Constitution qui va basculer le Mali dans l'inconnu et le chaos. D'autres ont échoué avant lui. Ils ont payé le prix fort. C'est dire qu'il a toujours une épée de Damoclès particulièrement létale suspendue au-dessus de sa tête. Il n'est pas sorti de l'auberge.

■ AMADOU TALL



## Organisation des élections spéciales pour les régions du nord : Le Conseil supérieur de la diaspora malienne tire la sonnette d'alarme !

La participation des maliens de la diaspora est gage de la bonne gouvernance. C'est fort de cela que le président du conseil supérieur de la diaspora, Mohamed Chérif Haidara a adressé une correspondance aux plus hautes autorités du pays pour attirer leur attention sur le danger qui plane sur notre démocratie.



**D**ans le cadre de la mise en œuvre des conclusions du dialogue national inclusif tenu dans notre pays au mois de décembre dernier, le gouvernement du Mali, à travers le ministre de l'Administration territoriale et de

la décentralisation a décidé l'organisation de l'élection des députés dans les régions nouvellement créées. Mais le hic est que sans concertation au préalable des acteurs clés du DNI, le gouvernement s'est lancé dans cette mésaven-

ture. Est-ce dire qu'il veut fouler au sol tout le travail abattu ?

Dans une correspondance, en date du 14 avril 2020, le président du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne se dit très préoccupé quant à la non prise en compte de cette franche importante qui contribue au développement du pays : « **Nous avons eu connaissance, à la suite de la volonté du gouvernement d'organiser l'élection des députés des régions du nord nouvellement créées. Nous constatons, avec regret, que ce projet supposé, à l'origine, intégré dans sa mise en œuvre, la représentation parlementaire, ne dit plus aucun mot sur cette préoccupation essentielle de nos compatriotes établis à l'extérieur. Cette attitude de votre gouvernement nous étonne et appelle de notre part quelques questionnements. Les maliens ont-ils été trahis, après les avoir associés à l'ensemble de la procédure du DNI ? Pour quelles raisons les a-t-on dissociés du futur projet des régions du nord auquel ils étaient préalablement associés ? A quand votre gouvernement pense-t-il assurer la prise en charge de cette question importante dont la mise en œuvre ne peut plus attendre ?** »

Toujours dans la même correspondance, il précise que les réponses aux indifférentes interrogations détermineront leurs actions. « **Vos réponses à ces trois questions nous obligeraient et détermineraient des suites que nous entendons mettre en œuvre pour la satisfaction de cette attente majeure de la Diaspora autour de laquelle nous ne cesserons de nous mobiliser** », peut-on lire dans la correspondance.

Ce qui veut dire la faitière des maliens de la diaspora est résolument engagée pour la défense matériels et moraux de ses militants.

Le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne





(CSDM) a pour objectif global de défendre et de représenter les intérêts de ses membres et de faire des questions liées à l'immigration l'épine dorsale de son activité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mali. Et des objectifs spécifiques qui se déclinent entre autres : le rassemblement des Maliens de la diaspora dans leur pays d'accueil en phase avec notre culture et nos traditions tout en respectant les conditions légales de vie des hôtes, la contribution à la mise en œuvre de la politique nationale sur la migration et particulièrement dans la lutte contre l'immigration illégale, et enfin, le renforcement du rôle des Maliens de la diaspora dans le processus de développement du pays afin de tirer pleinement parti du fait migratoire et en faire un véritable levier de développement.

■ Ibrahim Sanogo



**WESTERN  
UNION**



**MONEY TRANSFER**



## Bagdadji 2020-Yachim Maïga : «Au Mali, le vote est devenu une valeur marchande »

**Y**achim Maïga est fonctionnaire international. En mars dernier, il a publié aux éditions La Sahélienne un remarquable essai politique intitulé Mali : Pouvoir de la démocratie chiffrée. Pour Benbere, l'auteur explique le choix du titre et revient sur les thématiques abordées dans ce livre de 328 pages. Pour lui, le vote des citoyens se marchande.

**Benbere : Pourquoi avoir choisi Mali : Pouvoir de la démocratie chiffrée comme titre ?**

**Yachim Maïga :** Le titre est certes provocateur pour beaucoup de personnes, mais si vous prenez le thème central, qui est la refondation de l'État, vous allez le saisir. Qui parle de refondation de l'État parle de choix des dirigeants, de vote par lequel sont élus le président, le député, le maire et les conseillers communaux. Le vote est une arme dans les mains des électeurs. Il se trouve qu'au Mali, depuis 1992, le vote est devenu une valeur marchande. Pour juste 2000 F CFA, certains peuvent vendre leur conscience. La faute en revient d'abord aux politiciens qui cherchent à être élus, puisque ce sont eux qui tentent de corrompre le pauvre citoyen. Cela passe parce que tant que vous avez des malles remplies d'argent du côté des politiciens, les pauvres de l'autre côté vont essayer de pren-

dre leur part. Et le seul moment où ils trouvent quelque chose avec les politiciens, c'est pendant le vote. Le vote a été prostitué, chiffré, d'où le choix du titre.

**Comment limiter l'impact de l'argent dans la politique au Mali ?**

C'est difficile à l'heure actuelle, l'argent est tout puissant. Parce que celui qui a l'argent a le pouvoir. Les institutions en charge des élections sont faites de telle sorte que celui qui n'a pas d'argent est écarté. Il n'y a pas d'élection. Quand on regarde le scrutin du 29 mars, on parle de 35% de participation. Ce qu'on ne dit pas assez, c'est que si vous regardez Bamako qui est la synthèse du Mali, la participation est autour de 10%. Au Mali, on a réduit la démocratie au vote. Et quel vote ? Avec des députés élus avec 10%, des présidents élus avec 22%.

**Vous parlez d'instruction pour être parlementaire. Quel niveau d'instruction un député devrait-il avoir pour pouvoir jouer pleinement son rôle ?**

Les députés sont normalement l'émanation du peuple. Comme on ne peut pas réunir 20 millions de personnes pour parler d'un problème, ce sont eux qui représentent le peuple. Pour qu'ils parlent au nom du peuple, ils doivent

avoir un minimum de connaissances, de bagage intellectuel. La langue officielle au Mali, c'est le français. Vous trouverez des députés en train de dormir dans la salle parce qu'ils ne comprennent pas la langue. Ce n'est pas de leur faute, ce sont les textes qui ont institué le français comme langue officielle. Comment des députés qui ne parlent pas français, qui n'ont pas le niveau pour lire et comprendre un projet de loi, peuvent voter ? Ils vont voter parce que l'ordre de voter viendra d'en haut. Mais est-ce qu'ils représentent le peuple, défendent ses intérêts ? Je ne crois pas. On sait aujourd'hui qu'un député, une fois élu, n'a pas besoin de faire de restitution à sa base. Parce qu'il est élu avec son argent, il n'a aucun compte à rendre au peuple. Et pour changer cela, il faut aller au-dedans des choses, changer les textes, revoir l'architecture de l'État. Concerter tous les Maliens pour choisir le type de démocratie, de gouvernance qui nous convient.

**Dans un pays à majorité analphabète, un niveau d'instruction pour être député n'exclurait-il pas beaucoup de personnes ?**

Si un paysan sénoufo, par exemple, doit représenter sa circonscription, il n'y a aucun problème. Mais, comme les textes sont en français, il doit avoir un cabinet, une structure avec toutes les compétences. Un député n'est pas censé être spécialiste de tout. Mais il doit avoir un cabinet qui s'occupe des questions techniques. Au minimum, un député doit savoir lire et écrire. Un député qui ne sait pas lire ne peut pas jouer pleinement son rôle. On peut être intellectuel, pragmatique sans aller à l'école. Le plus important, c'est que ces derniers puissent s'exprimer et expliquer dans leur langue.

Si on valorise nos langues nationales, étoffe les cabinets, un député qu'il soit paysan, cultivateur ou pêcheur pourra apporter sa contribution.

Par ailleurs, si la langue officielle est le français, les députés doivent avoir des assistants parlementaires dotés d'un niveau intellectuel permettant de leur expliquer les contenus des lois, pour qu'en retour ils puissent donner leur point de vue. Le plus important, c'est de permettre à ceux qui représentent leur peuple de pouvoir exprimer leur pensée et leurs doléances. Cependant, comment fonctionne notre parlement ? Nos députés font rarement des propositions de lois. Ils travaillent sur des projets de lois que l'exécutif leur soumet. Comme ils sont des affidés du pouvoir, tout ce qui vient de l'exécutif passe comme une lettre à la poste. L'autre travail que les députés ne font pas, c'est le contrôle de l'exécutif. Ils ne le font pas parce qu'ils n'ont pas le niveau pour comprendre les textes de lois, mais parce qu'ils sont inféodés au pouvoir.

**Dans votre ouvrage, vous écrivez : «Et si on nommait les députés ». Pourquoi cela devrait-il être le cas dans une démocratie ?**

Seydou Badian l'avait dit en son temps : on dépense 4 à 5 milliards dans les votes pour se retrouver avec des députés élus avec 10%. Il vaut mieux économiser cet argent, l'investir

dans la santé, l'agriculture ou dans l'éducation que de le gaspiller pour élire des députés tous les cinq ans. Cela n'en vaut vraiment pas la peine. C'est pourquoi j'ai écrit qu'il fallait nommer les députés. Dans des pays comme le Pakistan ou l'Afghanistan, au niveau des élections, il y a ce qu'on appelle « la nomination dans les minorités ». On tient compte de l'aspect minoritaire des gens qui ne peuvent jamais être élus, puisqu'ils ne vont pas gagner de toutes les façons. On choisit un quota de représentation pour ces personnes. Est-ce qu'il ne faut pas faire la même chose chez nous ? D'autant que malgré que nous ayons des élus, au moindre problème, nous allons voir les notabilités, les familles fondatrices de Bamako, les chefs religieux... Peut-être qu'il faudrait revoir le rôle que peuvent jouer les notabilités traditionnelles et religieuses. Voir comment les mettre à contribution au lieu de continuer à gaspiller de l'argent. Parce que le concept « un homme, une voix » est archi-faux. Les gens doivent se réunir et définir ce qui leur convient. Il ne faut pas que la minorité intellectuelle autour de 15% continue de réfléchir à la place de la majorité.

**Vous incitez les jeunes à s'intéresser à la politique. Quelles sont leurs chances de réussir ?**

Très peu de chance pour la simple raison qu'ils sont à la limite aussi corrompus que les vieux. On constate que les jeunes sont pressés dans

la course à la richesse. Ils veulent l'argent rapide. Ils ne veulent pas souffrir, ils n'ont plus de conscience, plus de vision. Ce sont des suivistes. Les jeunes, qui auraient dû être le fer de lance de la refondation, sont devenus des gadgets électoraux, une marchandise pour les politiciens. Quand ils veulent se faire entendre, ils mettent les jeunes devant. Les jeunes doivent se prendre en charge et remplacer cette veille garde qui dirige le pays depuis une trentaine d'années. Qu'on le veuille ou pas, dans 20 ans, ce sont les jeunes qui viendront au pouvoir. Si ce sont les jeunes pressés et corrompus qui doivent prendre le pouvoir, c'est qu'on est pas sortis de l'auberge. Il faut prendre conscience. La conscience a disparu parce que leur niveau aussi a baissé. Le système éducatif a fait qu'aujourd'hui on trouve des jeunes diplômés, mais qui ne savent pas réfléchir. Ils réfléchissent pour trouver de l'argent, ça s'arrête là. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de jeunes compétents, mais ils ne sont pas nombreux. Tant qu'on n'a pas une masse critique de jeunes conscients, qui réfléchissent, on ne s'en sortira pas. Et pour qu'ils avancent, il faut qu'ils aient le pouvoir. Personne ne donnera le pouvoir aux jeunes, ils doivent le conquérir. Pour ce faire, ils ne doivent pas jouer le second rôle, mais le premier en se mettant devant au lieu d'accompagner les autres dans leur orchestration et manifestation.

■ Benbere



PLANET

PLANET Ananas

PLANET Ananas

PLANET Ananas

À base d'eau Supermont et de sucre Naturel

## En violation flagrante de la constitution : Le pouvoir veut organiser des législatives spéciales pour les nouvelles régions de la CMA

Visiblement, Ibrahim Boubacar Kéita et son gouvernement veulent profiter du moment que l'attention de la République est focalisée sur la menace de la pandémie du coronavirus (COVID-19) pour faire encore plaisir à leurs alliés de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Et cela en violant une fois de plus la constitution à travers un Projet de préparation d'élection de députés dans les régions de Taoudéni, Ménaka et dans les cercles d'Almoustrat et Achibogho.

«Examen du projet de décision portant création des commissions de mise en place des autorités intérimaires et de préparation de l'élection des députés à l'Assemblée nationale au niveau des régions de Taoudéni et Ménaka et des cercles de Almoustrat et Achibogho» ! Tel est l'objet de la lettre N°001100/MATD-SG en date du 9 avril 2020 adressée au président de la CMA par le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Une correspondance qui ne laisse aucun doute

sur les intentions réelles du président Ibrahim Boubacar Kéita et de son gouvernement : violer une nouvelle fois notre constitution pour faire plaisir aux ex-rebelles ! En effet, cette missive invite les responsables de la CMA à une réunion ayant pour objet l'examen du projet de décision de mise en place des autorités intérimaires et de préparation de l'élection des députés à l'Assemblée nationale dans les régions de Taoudéni et de Ménaka, d'une part, et dans les cercles de Almoustrat et de Achibogho d'autre part. Comme l'a déploré le Front pour la sauvegarde de la démocratie (FSD, opposition) dans un communiqué de protestation, datant du 13 avril 2020, cette démarche est en «contradiction totale avec la Constitution, les décisions de la Cour constitutionnelle et la Loi électorale en vigueur». Cette législation fixe non seulement le nombre des députés à l'Assemblée nationale, mais aussi les modalités de renouvellement de cette institution dans son intégralité. Et nous savons tous les conditions d'organisation des législatives partielles. La pilule aurait pu passer s'il s'agissait d'un



scrutin prévu dans toutes les nouvelles régions opérationnalisées par les nominations des gouverneurs (Koutiala, Bougouni...). Mais, si l'on se réfère à la lettre du MATD, il s'agit d'organiser des élections dans les nouvelles entités administratives régions du nord (Ménaka et de Taoudéni ainsi que dans les cercles de Almoustrat et de Achibogho) qui sont les zones d'influence de la CMA et des réseaux alliés de terrorisme et de trafic.

## Accélérer la marche forcée vers l'éclatement de la République

Ce qui est une flagrante violation du «principe constitutionnel d'égalité des citoyens devant la loi». C'est aussi une violation de la loi électorale qui dispose que «l'Assemblée nationale est intégralement renouvelée».

Et Dr Brahim Fomba de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJP), a raison quand il rappelle dans une récente tribune sur le sujet que, «la République constitutionnellement indivisible du Mali avec le morceau de région autonome de l'Azawad qu'elle traîne, n'arrête décidément pas dans les faits, sa marche forcée vers l'éclatement. Le nouveau coup d'accélérateur de ce mouvement vient du gouvernement à travers le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation qui est en train actuellement de gamberger, comme un complot contre la République, des législatives spéciales pour la CMA».

Et de s'interroger : «La Constitution du Mali et les lois de la République ne seraient-elles aux yeux de IBK et de ses ministres que des chiffons sans valeur juridique quelconque ? La correspondance du ministre Boubacar Alpha Bah suscite en tout cas beaucoup d'autres questions qui interpellent IBK et son gouvernement. Le chef de l'Etat aurait-il concédé aux ex-rebelles de la CMA des élections spécifiques contre leur soutien au processus électoral actuel ? Sur quel fondement juridique le ministre veut-il s'appuyer pour organiser ce scrutin taillé à la mesure des intérêts de la CMA ? Pourquoi le gouvernement a-t-il fait fi des multiples mises en garde sur l'actualisation des circonscriptions administratives avant la tenue des législatives ?

## La loi N°02-010 du 05 mars 2002 violée

Pour Dr Fomba, ce projet remet en cause «le principe constitutionnel d'égalité du suffrage». Il y a peu de temps, le gouvernement a cru bon de rappeler à tous que les législatives de mars et d'avril 2020 allaient se tenir sur la base des circonscriptions électorales de cercles et de communes du District de Bamako telles que prévues par la loi N°02-010 du 05 mars 2002 portant loi organique sur les députés.

Aux termes de cette loi, 147 députés sont à élire dans les 55 circonscriptions électorales réparties sur l'ensemble du territoire national entre les cercles et les communes du District de Bamako. Autrement dit, le gouvernement excluait de facto les nouvelles circonscriptions administratives de cercles. De ce fait, a indiqué Dr Fomba, il n'a pas été tenu compte en particulier de la loi N°2012-018 du 02 mars 2012 et des nouveaux cercles suivants qu'elle a créés dans les régions de Tombouctou, Taoudéni, Gao, Ménaka et Kidal : cercles de Achibogho dans la Région de Kidal; Almoustrat dans la région de Gao; Taoudéni, Fom-Elba, Achouratt, Al-Ourché, Araouane et Boû-Djébéha dans la région de Taoudéni ; Anderamboukane, Inékar et Tidermène dans la région de Ménaka.

Il en a été de même pour tous les cercles, opérationnels ou non, érigés en régions constitués à leur tour de nouveaux cercles. «Si le collègue électoral a été convoqué sur toute l'étendue du territoire national, cela signifie que le corps électoral d'aucune localité du pays n'a été physiquement exclu des législatives actuellement en cours», a précisé le juriste. Ce qui est le cas en lisant l'article 1er du Décret n°2020-010/P-RM du 22 janvier 2020 portant convocation du collègue électoral qui dispose que «le collègue électoral est convoqué le dimanche 29 mars 2020 sur toute l'étendue du territoire national, à l'effet de procéder à l'élection des députés à l'Assemblée nationale», rappelle Dr Brahim Fomba.

Et d'ajouter : «dans ces conditions, il ne saurait y avoir une quelconque nouvelle élection de députés à l'Assemblée nationale au niveau de ces nouveaux cercles. D'ailleurs, des sièges ont d'ores et déjà été emportés lors du premier tour dans les anciens cercles du nord».

Comme lui, nous pensons que le ministre Boubacar Alpha Bah «devra au peuple malien de sérieuses explications pour justifier une telle imposture juridique». Et cela d'autant plus, a-t-il défendu, «le principe constitutionnel de l'égalité devant le suffrage induit nécessaire-

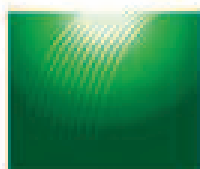
ment que la voix de chaque électeur pèse le même poids comme résumé par l'adage : One man, One vote, c'est-à-dire « un homme, une voix ». C'est pourquoi «la mascarade électorale en préparation au ministère de l'Administration territoriale est un mépris inqualifiable de ce principe constitutionnel dans la mesure où elle revient à faire voter deux fois le même corps électoral pour le même renouvellement général de l'Assemblée nationale. Tout se passera comme si le même corps électoral va voter deux fois, rompant ainsi l'égalité de suffrage au Mali», a-t-il dénoncé.

## Une crise politique à l'horizon au moment où le pays a besoin d'union nationale pour enrayer la menace du COVID-19

Et, ironise Dr Fomba, «à moins de considérer que les électeurs ciblés par le double vote en préparation au ministère de l'Administration territoriale sont supérieurs au reste de la population électorale nationale, aucune nouvelle élection n'est possible ni dans les régions de Taoudéni et Ménaka ; ni dans les cercles de Almoustrat et Achibogho ; ni d'ailleurs nulle part en République indivisible du Mali». En effet, à part les élections partielles, «aucune élection n'est possible jusqu'au prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale. Sur la question, le droit électoral malien ne se prête à aucune acrobatie juridique». Nous sommes donc en train de boucler actuellement le renouvellement général de l'Assemblée nationale sur la base de 147 sièges, conformément à la loi N°02-010 du 05 mars 2002 portant loi organique sur les députés.

De toute évidence, il faut renvoyer le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation à la Constitution et aux textes de loi. Et cela d'autant plus que, comme le rappelle pertinemment le FSD dans son communiqué, «cette démarche porte des germes de futures crises institutionnelles et politiques». En effet, le gouvernement peut être sûr que le peuple malien ne manquera pas de s'opposer énergiquement à des tripataillages juridiquement indécents». Et surtout que cela ne fait pas partie des recommandations du Dialogue politique inclusif !

■ Hamady Tamba



# Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir  
ensemble  
et pour  
l'Afrique

**Groupe Orabank :** Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)



## Double vie : Pris dans mon propre piège (II)



**C**'est l'histoire d'un jeune homme, Mickaël. Diplômé mais sans emploi, sa vie privée est chamboulée par sa double vie : entre deux femmes, depuis 2009.

Un adage de chez nous dit : « De la manière dont tu viens au pouvoir, c'est comme ça que tu t'en vas ». Tel fut le cas de Véronique, qui n'a pas vraiment cherché à comprendre qu'elle était avec le champion monstrueux de la trahison. Avec Véronique, j'avais vraiment commencé à prier pour ne pas la décevoir. Elle était une femme catégorique, décisive et inflexible face à certaines situations qui peuvent nuire à sa réputation. Malgré mes efforts pour qu'elle ne découvre pas le côté sombre en moi, elle s'aperçoit vite que quelque de louche se trame, et commence à investiguer. Quelques mois après le début de notre relation, elle est tombée enceinte, et notre fils est né.

Avant que Véro ne tombe enceinte, je trouvais toujours des prétextes pour ne pas passer la nuit avec elle. Ma conscience me harcelait pour que je lui dise la vérité. Entretemps, j'ai accepté de vivre à nouveau avec Martine, mon ex, qui était de retour du village.

Ne sachant pas que Véronique était enceinte, Martine me suppliait à chaque instant de mettre du sérieux dans notre relation, si vraiment je respectais la mémoire de notre innocente fille qui n'était plus de ce bas monde. C'est vrai que

je suis quelque part fautif dans le sort de notre enfant, mais j'aimais énormément ma fille, la première personne à m'appeler papa de ma vie. Je n'étais pas fier de ma conduite.

### L'étau se resserre

Pour me faire avouer mes mensonges, Véronique a mis en place sa propre stratégie. Elle a sollicité Odile, l'une de ses meilleures camarades, pour l'aider à me démasquer. Quelle honte pour moi !

Avec tous les renseignements possibles, l'amie de Véronique a été mise au courant de tous les agissements impropres que je faisais subir aux femmes. Je connaissais très bien Odile, mais je n'avais jamais imaginé un instant qu'elle allait être la détective privée de Véro au sujet de notre relation.

Un soir, en mon absence, sachant bien que je n'étais pas à la maison, Odile s'est pointée chez moi. Elle a été reçue par Martine, et lui a fait comprendre qu'elle était ma confidente et qu'elle savait tout de notre relation. Pour atteindre son objectif, elle a fait savoir à Martine que je l'aimais encore, mais que je me décourageais d'elle du fait de la manière dont elle me parle souvent. Ah ! Le poisson avait mordu à l'hameçon et l'étau se resserrait autour de moi.

### L'humiliation de toute une vie

Inquiète et bouleversée de ne pas me perdre, Martine voyait en Odile la personne idéale qui pourrait nous rapprocher davantage, pour que les choses redeviennent comme avant, lorsque tout allait bien entre nous. Sans se rendre compte qu'elle parlait à la camarade de sa rivale, Martine lui a raconté au centième près les détails de notre vie amoureuse. Avant qu'Odile ne parte de chez nous, elle a dit à Martine de m'informer de son passage.

Pendant qu'Odile était avec Martine, j'étais chez Véronique. Elle savait que sa camarade menait des enquêtes chez moi, et j'ignorais ce qui se tramait. Peu de temps après 22h00, Odile est arrivée chez Véro pendant que je causais avec elle. Avec un regard sec, Odile m'a infligé l'humiliation de toute une vie.

« Michael, ta femme Martine te salue, je reviens de ta maison. Pourquoi es-tu si cruel avec les femmes ? », m'a demandé la détective privée de Véronique. Comme le bruit d'un tonnerre, le ciel venait de s'écrouler sur la tête du pompier pyromane que j'étais. Tête baissée, mon visage rempli de honte pesait le poids d'une tonne de ciment.

Maintenant que Véronique a découvert la vérité, quelle sera la suite de notre relation et l'atmosphère qui régnerait désormais entre nous ?

## RDC : Qui a acheté des médicaments périmés pour le programme des 100 jours?



**A** lors que l'instruction se poursuit dans le dossier des détournements de fonds du programme des 100 jours du chef de l'Etat, un des marchés incriminés inquiète peut-être plus que les autres. Plus de 10 millions de dollars auraient été dépensés pour acheter des médicaments qui se sont avérés, en partie, périmés.

La justice a demandé au ministère de la Santé une évaluation du prix des stocks obtenus car elle soupçonne un système de rétro commissions. Dans ses auditions, le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, a démenti toute responsabilité dans ce volet de l'affaire, assurant que toute la responsabilité revenait au ministère de la Santé.

Officiellement, le marché a été remporté par

une société Trade Plus SARL (ou Trad), dont l'orthographe varie au fil des documents. Impossible de trouver cette société présentée comme basée à Lubumbashi. À l'adresse mentionnée sur les bons de commandes, on trouve une quincaillerie. La justice congolaise a envoyé des requêtes tous azimuts pour obtenir plus d'informations.

Dans l'entourage de l'ancien ministre, Oly Ilunga, en poste au moment de la commande en mars 2019, on assure que c'est la présidence qui a tout géré. Cela n'est qu'à la réception, en juin, de plus de 20 000 colis, que le ministre aurait découvert qu'il n'existait aucun document, contrat, bons de commande, autorisations de mise sur le marché pour ces stocks. Il demande une enquête.

Trade Plus n'était-il qu'un intermédiaire ? En tout cas, selon l'ancienne équipe du ministère de la Santé, cette entreprise n'était pas habilitée à importer des médicaments. Jamais ses dirigeants ne se sont présentés au ministère, ils se sont toujours fait représenter par un avocat.

A l'arrivée du nouveau gouvernement, en septembre, les médicaments sont expertisés. Pour le ministère de la Santé, plus de 50% sont encore valables, mais certains sont proches de la date de péremption. C'est alors qu'apparaît dans le dossier une nouvelle société, Planet Pharmaceutique, un dépôt bien connu à Lubumbashi, mais dont les employés démentent aujourd'hui tout lien avec l'affaire. Toujours est-il que le ministre actuel, le docteur Eteni Longondo, demande le remplacement des produits périmés et l'aurait obtenu, selon le ministère. Le ministère de la Santé assure qu'aucun des médicaments périmés n'est aujourd'hui en circulation et précise qu'aucun argent n'a été versé par l'Etat à ce jour pour assurer la distribution des stocks jugés valables. Ce sont les provinces qui en ont les moyens qui assurent elles-mêmes leur acheminement. Dans une lettre publiée sur les réseaux sociaux et datée de décembre 2019, le ministre, le docteur Eteni Longondo, réclamait plus d'1,5 million de dollars pour distribuer ces médicaments dans les 26 provinces du pays, suscitant une polémique.

■ Source : RFI

## Tchad - Boko Haram : Le procureur annonce la mort de 44 prisonniers en cellule

**L**e procureur de la République près le Tribunal de grande instance de N'Djamena, Youssouf Tom, a annoncé samedi la mort de 44 hommes qui avaient été arrêtés par l'armée au cours de l'offensive menée contre Boko Haram. Ces prisonniers faisaient partie d'un groupe de 58 détenus qui ont été placés en détention à N'Djamena dans le cadre de l'enquête antiterroriste.

"En date du 14 de ce mois, suite aux combats menés contre la secte Boko Haram dans la ré-

gion du Lac Tchad, 58 hommes ont été faits prisonniers et déférés à N'Djamena pour des enquêtes judiciaires", a précisé le procureur.

"Jeudi matin, une nouvelle dramatique nous a été annoncée par les geôliers comme quoi 44 des prisonniers ont trouvé la mort dans leur cellule", a-t-il ajouté.

"40 ont été enterrés, les quatre autres corps ont été remis à un médecin légiste qui a fait un rapport d'autopsie. Le rapport fait ressortir qu'il y a une consommation d'une substance



létale ayant produit un trouble du rythme cardiaque chez les uns, une asphyxie sévère chez les autres", a précisé Youssouf Tom.

L'enquête se poursuit pour "déterminer la cause exacte de ce drame", tandis qu'une analyse toxicologique et anatomopathologique est prévue.



## Coronavirus : Le FMI prête main-forte à la Côte d'Ivoire



La Côte d'Ivoire va recevoir une aide de la part du Fonds monétaire international (FMI). Même si ce dernier souligne les efforts du pays pour endiguer l'épidémie, l'institution va verser 886,2 millions de dollars, au titre de la Facilité de crédit rapide et de l'Instrument de financement rapide pour aider « les autorités à combler les besoins urgents de financement budgétaire et de balance des paiements », selon Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint du FMI cité dans un communiqué.

Les aliments à privilégier contre l'hypertension Santé Nature Innovation Les aliments à privilégier contre l'hypertension Le Fonds estime que les autorités ivoiriennes « ont riposté promptement à la pandémie en s'appuyant sur un plan médical d'urgence et un plan ambitieux de politiques économiques visant à apporter un soutien ciblé aux populations vulnérables et entreprises touchées par la pandémie ». D'après Mitsuhiro Furusawa, cette aide permettra de « catalyser » les financements supplémentaires des autres par-

tenaires au développement. « Des financements supplémentaires sont essentiels pour combler l'écart de financement restant et préserver les acquis considérables de développement que la Côte d'Ivoire a réalisés au cours de la dernière décennie », ajoute le dirigeant. Première récession en 25 ans en Afrique Plus tôt vendredi, le président de la Banque mondiale, David Malpass, avait estimé de son côté que la crise économique causée par la pandémie de coronavirus risquait d'effacer les progrès en matière de développement enregistrés ces dernières années dans les pays pauvres, en particulier en Afrique. Les institutions de Washington ont exhorté à la mobilisation internationale pour ce continent le plus pauvre du monde. Le continent va connaître sa première récession en 25 ans, selon les dernières projections du FMI. Et de nombreux pays manquent de tout pour faire face à la crise sanitaire et économique. De manière immédiate, il manque toujours 44 milliards de dollars sur les 114 nécessaires pour financer la lutte immédiate contre la crise sanitaire et économique en Afrique, ont annoncé la Banque et le Fonds.

## COVID-19 au Nigéria : Le pays veut emprunter 7 milliards de dollars pour faire face à la crise

La Côte d'Ivoire va recevoir une aide de la part du Fonds monétaire international (FMI). Même si ce dernier souligne les efforts du pays pour endiguer l'épidémie, l'institution va verser 886,2 millions de dollars, au titre de la Facilité de crédit rapide et de l'Instrument de financement rapide pour aider « les autorités à combler les besoins urgents de financement budgétaire et de balance des paiements », selon Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint du FMI cité dans un communiqué.

Les aliments à privilégier contre l'hypertension Santé Nature Innovation Les aliments à privilégier contre l'hypertension Le Fonds estime que les autorités ivoiriennes « ont riposté promptement à la pandémie en s'appuyant sur un plan médical d'urgence et un plan ambitieux de politiques économiques visant à apporter un soutien ciblé aux popu-

lations vulnérables et entreprises touchées par la pandémie ». D'après Mitsuhiro Furusawa, cette aide permettra de « catalyser » les financements supplémentaires des autres partenaires au développement. « Des financements supplémentaires sont essentiels pour combler l'écart de financement restant et préserver les acquis considérables de développement que la Côte d'Ivoire a réalisés au cours de la dernière décennie », ajoute le dirigeant.

Première récession en 25 ans en Afrique Plus tôt vendredi, le président de la Banque mondiale, David Malpass, avait estimé de son côté que la crise économique causée par la pandémie de coronavirus risquait d'effacer les progrès en matière de développement enregistrés ces dernières années dans les pays pauvres, en particulier en Afrique. Les institutions de Washington ont exhorté à la mobili-



sation internationale pour ce continent le plus pauvre du monde. Le continent va connaître sa première récession en 25 ans, selon les dernières projections du FMI. Et de nombreux pays manquent de tout pour faire face à la crise sanitaire et économique. De manière immédiate, il manque toujours 44 milliards de dollars sur les 114 nécessaires pour financer la lutte immédiate contre la crise sanitaire et économique en Afrique, ont annoncé la Banque et le Fonds.



## Barcelone : De Piqué à Suarez, presque tout le monde est à vendre

**S**elon les informations du média ESPN, seuls trois joueurs de l'effectif du FC Barcelone seraient assurés de rester l'été prochain.

La crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus a bouleversé l'économie du football. Elle a engendré un terrible manque à gagner pour la majorité des clubs européens, à toutes

les échelles. En Espagne, la situation économique que FC Barcelone inquiète. Alors que la presse catalane s'attèle à entretenir des feuillets comme ceux de Neymar ou Lautaro Martinez, ce sont surtout les départs envisagés qui inquiètent les socios du club. Le média ESPN a fait le point cette semaine sur les intentions des décideurs barcelonais.

Même les cadres historiques du FC Barcelone ne sont pas à l'abri d'un départ. Selon cette source, seuls Lionel Messi, Marc-André ter Stegen et Frenkie De Jong seraient jugés intransférables pour l'été prochain. Tous les autres éléments de l'effectif sont susceptibles de partir. Une information forcément surprenante. Car si un départ d'Antoine Griezmann a souvent été évoqué ces dernières semaines après la première année contrastée du champion du monde, il semblait difficile d'envisager les ventes de cadres historiques de l'équipe comme Gerard Piqué, Sergio Busquets (derniers rescapés de l'ère Guardiola avec Messi), Luis Suarez ou encore Jordi Alba.

■ **Boubacar Sidiki Haidara**

## Stade malien de Bamako : Cheick Diallo aux commandes

**A**u Stade malien de Bamako, le technicien Cheick Fantamady Diallo va s'occuper de la fonction du président en attendant...

Sans président depuis le 5 avril et la fin du mandat de Me Boubacar Karamoko Coulibaly, le Stade malien a désormais un nouveau pré-



sident.

Cheick Fantamady Diallo a été nommé coordonnateur général du club par le Comité de sages du club et va assurer l'intérim jusqu'à la mise en d'un nouveau bureau.

L'ancien joueur de Stade malien et l'Équipe nationale, le natif de Mopti a été plusieurs fois l'entraîneur du Stade malien avant d'être manager général du club.



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Sur le secteur professionnel, un vent nouveau souffle, apparemment, cher Bélier, vous avez les moyens de changer de route si vous le souhaitez. Vous avez besoin d'indépendance, d'être mobile, saisissez la perche que l'on vous tend. Pluton se mêle de vos finances. Meilleur salaire, rentrées d'argent ou placements qui rapportent, de belles sommes rentrent sur votre compte et vous, vous retrouvez le sourire. Cette chère planète a décidé de servir vos intérêts, vous appréciez la nouvelle.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Prudence au travail, vous risquez de donner une image de vous trop excessive, car vous semblez manquer d'assurance depuis quelque temps. D'où un comportement pas trop démonstratif, qui pourrait déplaire. Essayez d'être davantage dans la retenue.

Vous pourriez avoir des petits coups de chance du destin, sans vous en rendre compte ! Jupiter favorise ces moments, sachez les saisir. Il apporte également des idées lucratives, que vous vous empressez d'appliquer sans aucune hésitation !



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Ambitieux, vous ne reculerez pas devant les obstacles. Intègre et persévérant, vous ne cherchez toutefois pas à vous imposer à tout prix. Tout vient à point à qui sait attendre et vous le saurez bien. Vos succès seront dus à vos seuls mérites.

Des dettes accumulées ou autres retards de paiements que vous n'aurez pas encore réussi à apurer risqueront de vous poser problème. Vous n'aurez pas d'autres choix que d'y faire face. Une solution se profilera, mais vous devrez tenir vos engagements.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous naviguez en eaux troubles, professionnellement le climat est instable, en cause, une impulsivité mal placée. Vous aurez du mal à faire la part des choses, vous ne supportez pas les critiques, même si elles s'avèrent constructives.

Cher Cancer, si vous avez des échéances qui courent, ne tardez pas à vous acquitter de vos dettes, ce serait dommage d'en arriver à des problèmes plus importants. Vérifiez que votre solde ne soit pas débiteur, si c'est le cas, trouvez vite une solution.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Dans le travail, vous passez du rêve à la réalité. Vous aviez besoin d'un nouvel emploi, les astres répondent favorablement à vos attentes, grâce à une réponse positive, vous avez toutes vos chances pour être engagé. Votre succès dépend de vous !

Sur un plan financier, les astres vous obligent à garder les pieds sur terre. Objectif : éviter tout manque de contrôle sur la situation. Ne prenez aucun risque qui pourrait mettre votre santé financière en péril. Ne cédez pas à l'excès.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Votre intelligence redoutable est un atout maître dans votre travail, et vous permet une belle réussite. Mars vous guide particulièrement bien dans vos actions, il est un autre atout indispensable. Vous bénéficiez en ce moment de transits de choix !

Vous gérez de main de maître tout le côté financier dans votre quotidien, et l'argent est vraiment votre sécurité dans la vie. L'équilibre est en ce moment parfait, vous n'avez aucun souci à vous faire. Même vos excès sont parfaitement contrôlés !



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

La souplesse et l'indulgence vous seront recommandées pour réagir aux vents contraires, vous faufiler entre les pièges. Un climat tendu vous attendra, alors n'adoptez pas une attitude agressive, même si il vous sera difficile de subir les aléas du métier.

Malgré des circonstances malaisées, vous parviendrez à vous faire entendre, à tirer votre épingle du jeu avec l'entrée du Soleil dans votre secteur financier. Alors que tout portera à croire que vous perdrez de l'argent, vous retombez sur vos pattes.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Trop d'insouciance pourrait vous porter préjudice, il est temps de prendre votre envol. Si vous êtes dans une impasse, côté professionnel, que vous cherchez encore et encore des réponses, pas de panique, le temps travaille pour vous.

Notez sur une feuille vos dépenses, vos charges, puis inscrivez vos rentrées d'argent, c'est une solution surtout si vous avez de la difficulté à gérer vos finances. Avoir sous vos yeux ce genre d'indications peut refréner vos pulsions acheteuses.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Vous avez des compétences et du talent, pourquoi ne pas vous en servir pour faire valoir vos droits au sein de votre entreprise ? Rien ne vous oblige à le faire, mais rien ne vous en empêche non plus. C'est vous qui avez les cartes en main.

Sans filet de sécurité, vous prenez des risques, en avez-vous conscience ? Ne tentez pas de grosses négociations si vous avez des doutes. Vous avez des factures à régler, pour éviter les pénalités, n'attendez pas le dernier moment pour le faire.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Une volonté tenace, une intelligence hors pair et un relationnel magnifique, que demander de plus ? Tout est réellement parfait, vous êtes heureux dans ce que vous faites et la chance vous sourit. Votre assurance est au top, et vous savez vous en servir.

Grâce à Jupiter, vous bénéficiez de petites opportunités qui pourraient se révéler bien lucratives. Votre instinct est développé, et vous profitez de cet atout pour faire des transactions financières que vous n'auriez peut-être pas faites auparavant.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Réunion, formation, entretien d'embauche, la liste mercurienne sera longue, mais en Bélier, cette planète vous incitera davantage à prendre les rênes plutôt qu'à subir la situation. Vous serez brillant si vous devez exposer un dossier, donner votre avis.

À partir du moment où cela ira à peu près bien dans vos finances, vous n'aurez pas envie de compter vos sous pour de menues dépenses. Vous n'aurez pas l'occasion de faire des courses, si bien que vous achèterez le minimum à la boutique du coin.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous bossez bien, vos objectifs sont ambitieux, rien que pour cela, vos supérieurs se félicitent de vous avoir recruté. Si vous démarrez un nouveau travail, vos chances de progression sont grandes. Vous êtes sur la voie de la réussite. Vous souhaitez réaliser des bénéfices, les planètes vous en donnent l'occasion dès aujourd'hui. L'avenir se veut sécurisant, cher Poissons, vous êtes ambitieux. Vous faites des choix judicieux et surtout fructueux, c'est bon pour votre porte-monnaie.

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**